



les nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Numéro 774 - 10 novembre 2004

Prix : 0,38 €

300 euros

Tout de suite par famille



Cela fait des années que les profits augmentent grâce à une insupportable pression sur les salaires. La France est maintenant un pays de bas salaires. 25 % des salariés sont en dessous du SMIC avec le temps partiel : 60 % des salariés sont en dessous de 1500 euros par mois. C'est insupportable du point de vue de la justice sociale, c'est catastrophique pour la France.

C'est pourquoi le Parti Communiste Français a décidé de lancer une grande campagne nationale d'action et de pétition pour exiger que s'engagent dans toutes les entreprises des négociations sur les salaires, la revalorisation du SMIC, des retraites, des indemnités de chômage et des minima sociaux, et que le gouvernement sans attendre verse 300_ à tous les ménages disposant d'un revenu faible ou moyen.

Ces mesures sont possibles en prélevant 1,5% sur les placements financiers des entreprises et des banques et en taxant les prêts scandaleux accordés par les banques pour des opérations de délocalisation.

Pour plus de justice et pour l'emploi, signez la pétition éditée par les Communistes.

Vite lu

Nouvelle édition de notre journal qui nous conduira au coeur de l'actualité sociale et politique. Nous avons, entre autres pour cette édition, rencontré des militants et élus communistes qui nous ont fait part de leurs réflexions et propositions sur des sujets importants de la vie de notre département. C'est le cas avec Michel Boutet qui nous parlera du nouveau franchissement de la Loire, de Marie-Annick Benatre à propos des familles

qui ont été expulsées de la Maison des syndicats à Nantes et de Jean Louis Le Corre qui reviendra sur les débats au Conseil général à propos de l'orientation budgétaire départementale.

De nombreux autres sujets composeront nos colonnes, notamment en page 2 où nous entrerons plus concrètement dans le projet de traité constitutionnel européen. Huit pages en direct avec vous qui nous l'espérons, répondront à vos attentes.

● Au cœur de la société

Il ne faut surtout pas que l'avalanche de temps d'antenne, de colonnes de journaux et autres au sujet de l'élection présidentielle américaine, permettent de cacher la situation économique, sociale et politique dans notre propre pays. Il ne faudrait pas non plus que l'élection de Bush amène certains, à l'exemple de François Hollande, à en tirer une simple conclusion qu'il faut maintenant une Europe forte et que, pour cela, seul un "oui" lors du référendum sur la Constitution le permettra. Il serait plus sage, plus raisonnable et plus juste de regarder chez nous, de faire de la politique en prenant en compte les questions que les gens posent, les difficultés qu'ils rencontrent et comment prendre les dispositions qui s'imposent pour répondre aux attentes des Françaises et des Français. Nous vivons en effet de plus en plus mal, certains même subissent avec un point de non retour, cette politique ultra-libérale. La conclusion des débats à l'Assemblée nationale sur le budget de

la Sécurité sociale va rendre encore plus inégalitaire notre protection sociale, la montée continue des prix des carburants avec toutes les répercussions sur notre vie, va peser très fort sur notre pouvoir d'achat, les nouveaux cadeaux fiscaux aux patrons décidés par Bercy sont autant de points de mécontentements et d'action sur lesquels les Communistes ont décidé d'agir. Etre avec les citoyens, agir avec eux et travailler à construire une véritable alternative qui ne soit pas un replâtrage de la société actuelle, voilà des objectifs immédiats des communistes. Dans les cités, dans les entreprises, les Communistes s'engagent auprès des gens pour qu'ils participent à l'action, leurs proposent de signer la pétition sur les 300 euros ou encore sur le "non" à la constitution, ils engagent le débat politique. Voilà un Parti communiste utile, un Parti communiste efficace sur lequel les citoyens peuvent compter et qu'il est nécessaire de renforcer pour lui donner plus de force et plus de moyens.

En bref

L'impôt des riches

L'ISF n'en finit donc pas de hanter Bercy qui aurait souhaité suivre les députés de droite. Ceux-ci demandaient de nouveaux et importants cadeaux pour cet impôt dans la loi des finances 2005. Hélas, leur a répondu, le Ministre des Finances, je suis d'accord avec vous mais le risque politique est trop important... Ne vous inquiétez pas le budget 2005 ne vous sera pas défavorable malgré tout, soyez en persuadés.

L'abondance

C'est en ces termes que l'on pourrait définir la philosophie du budget 2005 en ce qui concerne les cadeaux fiscaux aux plus fortunés et aux entreprises. Soit disant pour favoriser l'emploi, ces dernières se verront exonérées d'impôts sur les bénéfices, d'imposition forfaitaire annuelle et de taxe professionnelle à hauteur de 300 millions d'euros dans les zones menacées de délocalisation.

Solidarité

L'ISF de son vrai nom "l'impôt de solidarité sur la fortune" semble bien mal porter son nom puisque, avec les mesures avancées par Nicolas SARKOZY concernant sa réévaluation à hauteur de l'inflation, c'est en fait, une réduction du produit escompté de quelques 37 millions d'euros pour 2005 que vont connaître les contribuables soumis à cet impôt. Solidarité oui mais pour qui, quand aujourd'hui le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, progresse régulièrement.

Libéral et toujours là

Madelin que l'on avait quelque peu tendance à oublier ces derniers temps, revient à la surface quand il s'agit de hisser le drapeau libéral. C'est ainsi, qu'à propos du rapport Camdessus, il a déclaré lors de la discussion du budget "on est loin du sursaut nécessaire, on continue les petites réformes tranquilles. Comme le gouvernement n'est pas très populaire profitons en pour cette politique de sursaut, on a plus rien à perdre". Décidément plus libéral que lui, on meurt...

Démocratie calculée

La discussion se poursuit au Ministère de l'Intérieur au sujet des dates des prochaines élections dans notre pays. Si les choses semblent claires pour les présidentielles, les législatives et les sénatoriales qui devraient se dérouler à la date prévue soit au premier semestre 2007, les magouilles semblent de mise par contre pour les municipales et les cantonales qui pourraient être elles, reculées en 2008 et ceci dans le cadre de hautes stratégies politiques. Souvenons nous quand Jospin avait "calculé"... Entre l'intelligence d'une discussion de bureau et les umes... il peut y avoir une différence.

Pas bien vu mais content

Jean-Pierre Raffarin n'en finit pas de dégringoler dans les sondages d'opinion pour se retrouver aujourd'hui avec 63% d'opinions défavorables. Qu'importe pour le locataire de Matignon qui voit dans son action, l'objet de multiples satisfactions. C'est ainsi qu'il déclare " Depuis que je suis chef de gouvernement, j'ai construit une méthode de la réforme ". Il est vrai que l'action gouvernementale depuis 2002 aura laissé des traces difficiles à cicatrifier pour le quotidien des Français. Enfin, notre Premier Ministre dit qu'il a choisi la voie juste... alors que les grincheux se rassurent...

De vous à moi

A cet instant, chaque journal télévisé me saoule avec l'élection présidentielle américaine. D'accord, je veux bien admettre qu'il s'agit d'un événement important sur le plan international mais, un peu de retenue tout de même, Messieurs les directeurs de chaînes, rédacteurs en chefs et je ne sais quoi encore, j'aurais aimé, en son temps, petit citoyen français, que vous abordiez avec autant de conviction et de pugnacité les élections dans notre propre pays. Et puis parlons en de ces fameuses élections américaines qui auront peut-être, si les compteurs ne s'en font pas conter, un résultat officiel quand vous lirez ce billet.

En effet, de quelle démocratie nous parlez-vous quand Monsieur Bush ou Monsieur Kerry auront dépensé en spots publicitaires télévisés quelque 500 millions de dollars chacun...

Parlons en de cette démocratie quand tout se règle à coups de liasses de billets, que le marketing politique règne en maître absolu, quand la banque d'affaires Morgan Stanley verse plus de 561 000 dollars au candidat républicain ou que George Soros se défait de 550 000 billets verts pour aider son ami démocrate dans la course à la Maison blanche.

Et dans tout ça me direz-vous, que deviennent ces 45 millions de citoyens américains privés de toute couverture sociale, que deviennent les hommes et les femmes qui subissent de plein fouet, dans 48 des 50 états que comptent les USA, une régression.

Mais que deviennent également tous ceux qui à travers le monde prennent en pleine face les méfaits de la politique de domination, de guerre,

ÉLECTIONS AMÉRICAINES



de soumission économiques des dirigeants du pays de l'oncle SAM.

N'y aurait il pas autre chose à faire que de regarder avec une réelle complaisance comme l'on fait les médias français, ce gâchis américain alors que dans le monde, aux Etats Unis, dans notre propre pays pourtant classé comme riche et industrialisé, la pauvreté gagne du terrain, la misère progresse, la vie est plus difficile qu'auparavant.

Voir cela au début du 21ème siècle me dégoûte vraiment de cette société et me renforce dans ce combat pour changer ce monde de menteurs et de démocratie confisquée.

Y.C.

D'un Sarkozy à l'autre

Alors que le premier, Nicolas, est sur le point de quitter Bercy pour de grandes et autres fonctions, l'autre, Guillaume est tout fier de ses nouvelles responsabilités à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie au nom du MEDEF. Ils n'en finissent pourtant pas de se faire plaisirs et cadeaux.

C'est ainsi que la dernière du Ministre de l'Economie et des Finances va révolutionner la fraude fiscale en la facilitant par une trentaine de mesures qui "allègeront" les contrôles fiscaux pour les entreprises. Cela faisait longtemps que le MEDEF criait au contrôle tatillon de l'administration. Certains patrons exténués pensaient même à des moyens radicaux, d'autres les utilisaient en tirant sur les fonctionnaires de l'Etat.

C'est fini ou presque car ce "bon Nicolas" vient, avant de partir de rendre publiques trente mesures pour lesquelles son frère ne peut que le féliciter. Pensez vous, l'une des principales mesures consiste à diminuer la durée de vérification des moyennes et grandes entreprises. Demain donc, un contrôle fiscal ne pourra s'exercer que sur une durée de 9 mois et, le patron qui pourrait être contrevenant, serait, par un système répressif allégé, moins lourdement sanctionné. Un vrai bonheur pour tous ceux qui aujourd'hui, oublient quelques euros par ci par là... Cette petite fraude est estimée à près de 50 milliards d'euros sachant qu'il ne s'agit là que des montants redressés au titre de 2001 (source INSEE comptes nationaux) Alors rendez vous compte de ce qui va arriver demain grâce aux nouvelles mesures Sarkozy...

Mais tout a également une logique car les fonctionnaires qui avaient pour tâche, ce travail utile pour la nation, n'auront plus de raison d'être et deviendront ainsi des fonctionnaires de trop qu'il faudra bien vite supprimer du tableau des effectifs.



Et pendant ce temps là, me direz vous, quelles nouvelles pour nos impôts ? Le Ministère des Finances propose dans ces trente mesures d'inscrire le montant des ressources directement sur la feuille d'imposition pour les foyers... Il n'y aura plus rien à faire si ce n'est de signer et surtout ne pas oublier de payer. Payer combien ? Pour ça Nicolas n'a pas prévu de nouvelles mesures. Les impôts sur le revenu "baisent" au bon vouloir du Président mais les charges supplémentaires supportées par l'ensemble des collectivités, entraînent un surcroît d'impôts à payer par chaque foyer.

Je ne sais pas sur ce coup si le baron Seillière va oser dire que le gouvernement ne fait rien pour les entreprises mais, si il était pour le moins tenté de le faire, j'espère que son lieutenant Guillaume Sarkozy l'en dissuadera.



Le projet de constitution : ce qu'il contient ce qu'il nous cache, ses enjeux, cherchons ensemble à mieux le comprendre

Les prochains numéros des "Nouvelles" nous permettront d'aborder à chaque édition, une grande question contenue dans le projet de constitution afin de tenter d'aller plus loin sur le contenu même de ce texte. C'est ainsi que nous aborderons :

- La libre circulation des capitaux
- Les marchés et la libre concurrence, menaces sur les services publics.
- La monnaie et la banque centrale.
- Les alliances internationales.
- Les droits sociaux en Europe.
- La place de l'homme dans le projet de constitution.

Il ne s'agit pas dans cette présentation de vouloir penser que nous allons aborder l'ensemble du texte et que nous aurons répondu ainsi à toutes les questions. Il s'agit simplement d'un travail d'approche thématique que chacun d'entre nous pourra ensuite compléter par sa propre réflexion.

Nous permettrons également dans cette page et jusqu'au référendum sur la constitution, en ouvrant nos colonnes, une interactivité sur votre vécu, sur votre approche des sujets traités. Il est proposé non pas d'avoir une tribune libre que nous n'avons pas les moyens et la place de tenir mais de traiter un maximum de réactions de façon succincte et explicite afin d'élargir le champ de nos réflexions.

Les communistes français décident d'adhérer au PGE

Les communistes français étaient appelés à participer à une consultation interne sur leur adhésion au parti de la gauche européenne. Cette consultation voit ainsi aboutir un processus engagé lors du dernier congrès du PCF sur l'initiative des différents partis pour la plupart membres du groupe de la gauche unitaire européenne au parlement européen qui s'était accéléré dans la dernière période avec les élections du parlement européen.

C'est nationalement avec près de 75% d'avis positif que le PCF rejoindra les différents autres parti européen : Le PDS d'Allemagne, le PC autrichien, Rifondazione comunista d'Italie, le PC et la Gauche unie d'Espagne, ainsi que la gauche unie et alternative de Catalogne (dans laquelle militent les communistes), la coalition de gauche et de progrès (Synaspismos) de Grèce, le parti suisse du travail (où militent les communistes) le PDS de République Tchèque, le parti ouvrier de Hongrie, le parti social démocrate du travail d'Estonie, l'alliance socialiste de Roumanie.

Sur notre département, 583 communistes se sont exprimés, 537 soit 92,11% en faveur de l'adhésion au PGE, 42 ont voté contre 4 se sont abstenus.

Merveilleuse et insuffisante

C'est en ces termes que Bernard KOUCHNER vient de qualifier magistralement, comme il sait si bien interpréter les événements, la Constitution européenne. "Je pense que le "oui" va l'emporter" a-t-il déclaré "mais je n'en suis pas sûr" a-t-il continué utilisant ainsi la célèbre méthode attribuée aux normands à propos du référendum interne du Parti Socialiste.

"Il faut tourner avec le monde" devait-il lancer en fervent défenseur du "oui" avant de conclure "Ne faisons pas les malins avec des idées révolutionnaires qui ne sont plus de saison". Que les libéraux européens dorment tranquilles, leurs alliés de circonstances veillent...

L'huma Hebdo est toujours d'actualité demandez la à un militant communiste



1 Les capitaux en liberté

La question de la libre circulation des capitaux traverse l'ensemble du texte. Dès les premiers articles qui définissent l'union nous pouvons lire "La libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux est garantie par l'union"

Plus loin, l'idée est confirmée en ces termes "Le Parlement européen et le Conseil des ministres s'efforcent de réaliser l'objectif de libre circulation des capitaux entre les états membres et des pays tiers, dans la plus large mesure du possible et sans préjudice d'autres dispositions de la constitution". (Article III 157-2)

Comme si cela ne suffisait pas, l'article III 157-3 précise encore les choses : "Seule une loi ou une loi cadre européenne du Conseil peut établir des mesures qui constituent un recul dans le droit de l'union en ce qui concerne la libéralisation des mouvements de capitaux à destination ou en provenance des pays tiers. Le Conseil des ministres statue à l'unanimité après consultation du parlement européen".

Cette règle de la libre circulation des capitaux est extrêmement pernicieuse et est centrale dans le modèle libéral sur lequel est fondé le projet de constitution. Ce n'est pas par hasard si cette notion figure en très bonne place dans le texte dès le chapitre intitulé "définition et objectifs de l'union".

Le spectre de cette obsession hante tout le projet constitutionnel : c'est à partir de cette constatation que l'on peut véritablement parler de "constitutionnalisation" du libéralisme en Europe. Un modèle de société préétabli, qui s'imposerait aux futures générations européennes, les alternatives étant corsetées par cette constitution.

Même le Parlement européen - autrement dit, les



élus des peuples souverains- se voit enjoint de "réaliser" cette libre circulation des capitaux.

Dans les faits, cette constitution prétend exiger des parlementaires européens qu'ils participent à la course aux délocalisations d'entreprises, à l'incitation directe pour les recherches de zones plus "attractives" pour les capitaux, celles où l'on peut tirer les salaires vers le bas.

Pour empêcher ce que les détracteurs de la constitution appellent "recul" (Article III 157-3) et qui est en fait la taxe Tobin sur les transactions financières, ou autres mesures anti-délocalisation, qui ressemble à "des sauts en avant", le texte préconise l'unanimité du Conseil des ministres pour toutes les décisions dans ce domaine de quoi rendre plus qu'improbable toute remise en cause de la libre circulation des capitaux, et plus encore, de la liberté tout court des capitalistes.

Dans notre prochain numéro : le marché et la libre concurrence : menaces sur les services publics.

Vous avez la parole

Vous voulez réagir sur cette question, les Nouvelles vous donnent la parole sur chacun des thèmes abordés. Vous pouvez nous faire part de vos remarques, de vos réflexions, de vos propositions en nous écrivant à NLA 41 rue des Olivettes 44000 Nantes ou sur notre messagerie NLA.Publicité@wanadoo.fr

Nous proposons de relater succinctement vos courriers et messages dans nos prochaines éditions.

Sans papiers : il faut d'abord rechercher des solutions humaines

Les faits

Quelques heures après avoir trouvé refuge à la Maison des syndicats à Nantes, trois familles étrangères ont été expulsées manu militari à 6 heures 10 du matin par la police sur ordre de la Mairie de Nantes.

Tout avait commencé cet été quand elles avaient été déboutées de leur demande de droit d'asile. Sans papier, les enfants étant tout de même scolarisés, elles avaient du quitter il y a quelques temps l'hôtel où elles se logeaient, trouvant, avec l'aide d'une association un nouveau logement, elles ont du le quitter, celui-ci étant réquisitionné comme logement d'urgence par la ville de Nantes.

Plutôt que de rechercher de véritables solutions concrètes et durables, la ville de Nantes a préféré appliquer les mesures Sarkozy.

Nombreuses réactions

Côté syndical, la CGT, La CFDT, la CFTC, la FSU, G 10 solidaire, déclarent "La décision prise par la Mairie de Nantes de dépêcher les forces de police contre 4 enfants en bas âge dont un bébé et leurs parents qui ont osé chercher une protection et un toit à la Maison des syndicats, est humainement inacceptable, socialement injuste, politiquement condamnable. La scolarisation des enfants, précisent les syndicats, met en relief une intégration sociale et une volonté de respecter, dans une ville d'accueil des devoirs de tous les citoyens..."

Le milieu associatif lui aussi réagit à l'exemple de la Confédération syndicale des familles qui "réagit fortement à la mise en garde à vue des familles. Ces familles ne pouvaient pas rester dans la rue. Si elles sont sans papier, elles n'ont ni tué, ni volé. Il est déplorables qu'elles soient traitées avec si peu d'humanité..."

La Ligue des droits de l'homme "dénonce l'attitude des pouvoirs publics qui restent sourds aux situations des familles en refusant leur régularisation et appréhendent ces problèmes dans la plus grande incohérence".

Réactions politiques : Les verts "devant l'urgence humanitaire pour ces familles menacées d'expulsion hors de nos frontières demandent au Préfet qu'elles soient régularisées immédiatement et sans condition. L'état doit prendre ses responsabilités en mettant tout en œuvre pour trouver une solution durable pour elles".

Les alternatifs qui condamnent cette expulsion déclarent "Laisser ces personnes et des familles dans une situation de sans droit est un déni d'humanité".

NLA a rencontré

Marie-Annick BENATRE, responsable au niveau de la Fédération du Parti Communiste, des relations avec les associations. A cette occasion, nous avons recueilli sa position sur la situation des familles en attente de régularisation.

NLA : Comment est né le collectif "Enfants Etrangers Citoyens Solidaires" ?

Marie-Annick BENATRE : A Nantes, comme partout en France, la loi SARKOZY sur l'immigration, aggravant celle des précédents gouvernements, est une véritable machine infernale. "Depuis janvier, 90 personnes reconduites au pays" indiquait la presse locale début septembre.

Face à cette situation, le Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires s'est créé au mois de juin à l'initiative de parents et d'enseignants afin de défendre les enfants scolarisés dans les écoles de Nantes et de l'agglomération.

Les élu(e)s communistes et les communistes et la Fédération se sont associés, dès le départ, à cette lutte partageant le refus des menaces qui pèsent sur ces familles, de la situation de précarisation, de suspicion, de répression qu'on leur fait subir ; le besoin d'une autre politique vis à vis des migrants.

NLA : La situation aujourd'hui semble s'accélérer ?

M.A.B. : A l'issue de l'année scolaire 2004, le collectif est resté vigilant pour que l'été ne soit pas un moment privilégié pour expulser ces familles.

En septembre, nous constatons que des familles en fin de droits, de plus en plus nombreuses, se trouvaient sans hébergement, que la détention d'enfants (en particulier d'enfants Roms) en Centre de rétention se multipliaient, que les pressions voire la répression devenaient constantes.

Fin octobre, nous avons atteint un niveau d'inhumanité incomparable par l'expulsion des familles avec enfants, qui, pour ne pas dormir à la rue, avaient trouvé refuge provisoirement à la Maison des syndicats de Nantes ; expulsion à la demande de la ville de Nantes.

NLA : La solidarité et l'élargissement du mouvement et donc du rapport de force est plus que jamais nécessaire aujourd'hui ?

M.A.B. : Depuis juin, nous avons avec les élus communistes à

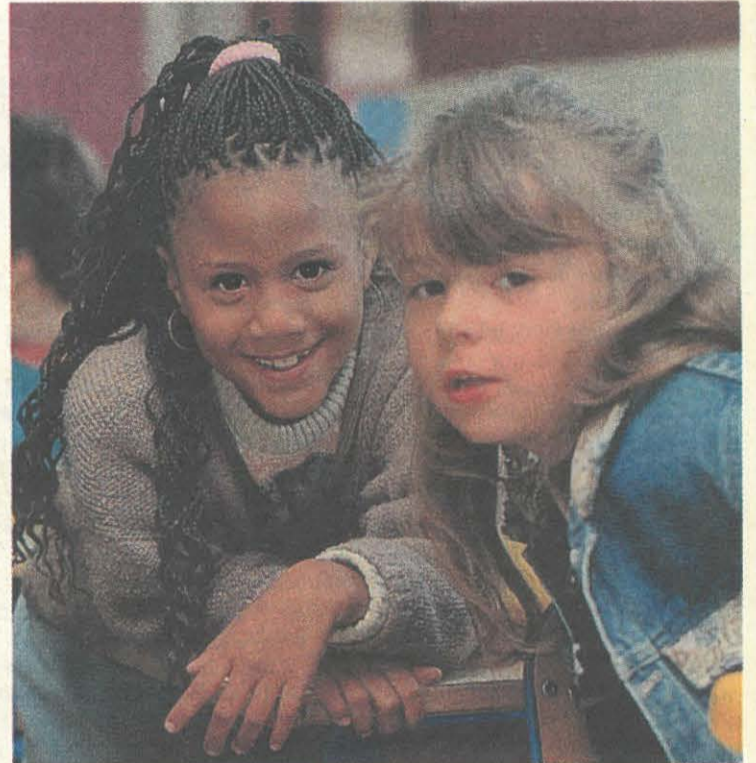
Réaction des élus communistes de Nantes

Au nom des élus communistes et républicains, Michel RICA, Président du groupe a immédiatement réagi en ces termes :

"Trois familles étrangères déboutées du droit d'asile qui avaient trouvé refuge provisoirement à la Maison des syndicats de Nantes, viennent d'être expulsées par la police à la demande de la Ville de Nantes. Les élus communistes sont choqués par cet acte dont la conséquence immédiate est le placement de ces familles en garde à vue et probablement au centre de rétention de Nantes.

La loi Sarkozy, dans toute son inhumanité, risque ici de s'appliquer avec une menace de reconduite à la frontière. Les étrangers migrants vers le territoire français ne sont pas des délinquants ! Ces familles fuient la misère, la violence et parfois même les menaces qui pèsent sur leurs vies. Si l'Etat a une responsabilité écrasante dans cette affaire, les collectivités locales se doivent de rechercher des solutions humaines, notamment s'agissant de l'hébergement. C'est le sens de l'intervention qu'a faite ces derniers jours Jean-Louis Le Corre, Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique auprès du Préfet et de la DDASS, pour ces deux familles. C'est également le sens de l'intervention des élus communistes auprès du Maire de Nantes.

Les élus communistes nantais s'associent à la démarche des collectifs nantais de soutien aux sans papiers et "enfants étrangers citoyens solidaires" visant à héberger les familles de personnes déboutées du droit d'asile dans des logements inoccupés. Ils demandent au Préfet d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour régulariser la situation des deux familles aujourd'hui menacées de reconduite à la frontière".



Savoir intégrer et non rejeter

Nantes, au Conseil général, multiplie les démarches pour que des réponses soient apportées aux besoins les plus urgents notamment en terme d'hébergement de ces familles. Les communistes ont agi pour élargir l'expression de solidarité, de soutien. Nous ne devons pas baisser la garde.

Il est inacceptable que l'expulsion des familles de la Maison des syndicats ait été la seule réponse faite par la ville de Nantes. Il faut que des logements inoccupés soient mis à la disposition de ces familles, et que la régularisation des trois familles aujourd'hui menacées de reconduite à la frontière, soit effective.

Nous devons contribuer à l'expression la plus large de notre solidarité, de notre soutien et à l'élargissement de cette expression, avec notre propre contribution au débat.

Parallèlement, il est tout aussi urgent d'agir pour l'égalité des droits de toute personne humaine, pour une autre politique d'immigration.

Michel RICA écrit à JM AYRAULT

Objet :

expulsion de deux familles étrangères de la maison des syndicats

Monsieur le Député-maire,

Depuis plusieurs jours, la Ville de Nantes était sollicitée, au même titre que les autres collectivités, notamment le Conseil général de Loire-Atlantique, pour trouver une solution d'hébergement pour deux familles étrangères déboutées du droit d'asile obligées de quitter l'hôtel qui les hébergeait depuis plusieurs années.

Les élus communistes ont toujours dénoncé les responsabilités de l'Etat dont la politique répressive à l'égard des étrangers migrants vers le territoire français, bafoue la tradition d'asile et d'accueil de notre pays. S'agissant des deux familles concernées, nous sommes intervenus auprès du Cabinet pour qu'une solution humaine soit trouvée.

Nous sommes aujourd'hui informés que la Ville a fait procéder à l'évacuation des locaux de la maison des syndicats occupés provisoirement - afin de ne pas laisser à la rue des familles avec des enfants - par trois familles.

Nous sommes choqués par une telle attitude. Non seulement cette démarche décrédibilise le discours de la municipalité sur l'accueil des étrangers et la dénonciation de la politique gouvernementale en la matière, mais elle va à l'encontre d'une réelle politique humanitaire permettant d'héberger des personnes fuyant la misère et la violence.

Nous souhaitons vivement que tout soit mis en œuvre pour rechercher avec les autorités préfectorales une solution évitant, s'il en est encore temps, la prise d'un arrêté de reconduite à la frontière.

Dans ce but, nous sollicitons une entrevue avec vous.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-maire, à l'expression de toute notre considération.

Michel RICA,
Président du groupe



Pas de nouveau pont sur la Loire avant 20 ans : ce n'est pas sérieux...

Donges Est

Personne n'est dupe, Roselyne

"Nous avons besoin d'espace donc de Donges-Est... le dossier a paru en sommeil ces derniers temps. Nous allons le relancer... la décision appartient au gouvernement... Techniquement tout est prêt. Nous pouvons démarrer immédiatement les travaux, par les mesures compensatoires gouvernementales. C'est un chantier global de 3-4 ans", affirmait Michel QUIMBERT, Président du Port autonome de Nantes/Saint-Nazaire qui, à peine élu, accordait une interview à Presse Océan, le 13 juillet dernier, pour définir publiquement ses priorités. Il rejoignait alors les préoccupations de tous les élus communistes de la Région de Pays de la Loire qui travaillent sur ce dossier depuis plus de 20 ans et qui ont fait de l'aménagement de Donges Est, leur priorité absolue.

Avec un trafic en constante augmentation (+ 10% pour les six premiers mois de l'année), avec le projet d'autoroute de la mer entre Montoir de Bretagne et l'Espagne, la modernisation du terminal de Montoir pour accueillir davantage de conteneurs, les usines qui tournent à plein régime pour Airbus dont une partie est acheminée, par mer, en pièces détachées pour être assemblée à Toulouse et si on ajoute à cela qu'avec un trafic de 3 millions de tonnes par an hors énergie, le Port de Nantes dépasse celui de Brest, de Lorient ou de Saint-Malo, on perçoit bien les enjeux d'un aménagement qui peut faire de Saint-Nazaire, la grande porte de l'Union Européenne sur l'Atlantique. Il ne manque plus que les feux verts de Paris et de Bruxelles pour donner le premier coup de pioche. Des feux verts qui commencent vraiment à tarder. Et c'est le moment choisi par Roselyne BACHELOT pour s'exprimer sur le sujet. Elle qui n'a jamais ouvert la bouche sur ce dossier, même quand elle était Ministre de l'Environnement, trouve aujourd'hui qu'"il y a trop de lacunes dans ce projet" et qu'il faut le remettre à plat. La ficelle est un peu grosse, Madame. Le Premier Ministre et son hyper actif Ministre des Finances cherchent à tout prix à faire des économies pour compenser les cadeaux qu'ils viennent de donner aux grandes fortunes et aux patrons du MEDEF par le biais du projet de loi de finances pour 2005 et Roselyne vient à leur secours, sacrifiant Donges Est sur l'autel des profits et apportant ainsi sa contribution personnelle, sonante et trébuchante, au respect des critères de Maastricht. Personne n'est dupe, Roselyne. Surtout pas les travailleurs de Loire-Atlantique !



Alors que la question du franchissement de la Loire par un nouvel ouvrage entre Nantes et Saint-Nazaire devient de plus en plus nécessaire, le nouveau Président du Conseil général, Patrick MARECHAL déclare lors d'une réunion qu'il n'y a pas aujourd'hui, les financements nécessaires à cette réalisation, reportant ainsi son éventualité à plusieurs décennies. Nous avons rencontré le Secrétaire de la section du Pays de Retz du Parti communiste, Michel BOUTET qui a participé à plusieurs réunions sur cette question, pour faire un point de ce dossier et examiner avec lui les enjeux d'un nouveau franchissement entre Nantes et Saint-Nazaire.

NLA : A l'occasion du débat qui s'est tenu à l'initiative du Président du Conseil général, tu es intervenu vigoureusement en faveur d'un nouveau franchissement de l'estuaire... Pourquoi ?

Michel Boutet : Dans son long exposé, le Président du Conseil général a tenté de justifier que ce projet ne pouvait être réalisé dans les dix années à venir et qu'il fallait attendre au moins 20 ans pour voir se concrétiser un ouvrage. Non seulement, ses propos n'étaient marqués par aucune volonté politique, bien au contraire, mais son souci de gestion à court terme, conduisait à une mise en cause systématique du projet. C'est totalement méconnaître les problèmes des usagers qui empruntent matin et soir, le Pont de Saint-Nazaire, mais surtout, c'est vouloir nier les problèmes d'isolement économique du Sud-Loire pour ne pas dire son sous-développement... C'est d'ailleurs le sens de l'intervention du Maire de Paimboeuf qui a déclaré que "le Sud-Loire était l'éternel oublié..."

NLA : Mais pourquoi une telle situation qui "rend urgent" la réalisation d'un nouveau franchissement ?

M.B. : La situation actuelle est le résultat de plusieurs décennies de choix politiques plus ou moins libéraux suivant les périodes.

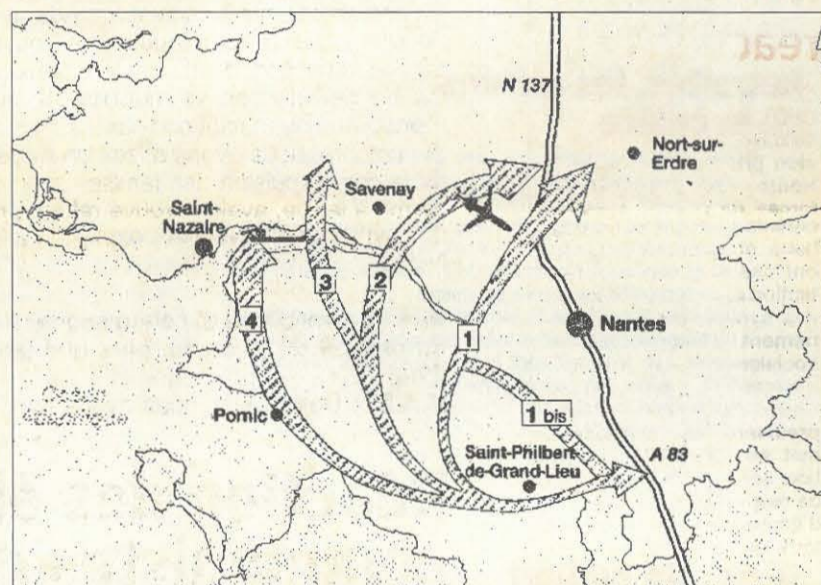
Cela a conduit au dépouillement industriel et économique du Sud-Estuaire et plus largement pour le Pays de Retz, mais aussi à la fermeture des services publics du Sud-Loire, les exemples sont nombreux :

- Fermetures d'Octel Kulman PCUK, d'A.C.P. (métallurgie), de Chauvet (Chantiers navals)...
 - Fermetures de la maternité et du service de chirurgie de l'Hôpital de Paimboeuf, fermeture de la maternité de Pornic qui nous obligent à dépendre de l'hôpital de Saint-Nazaire,
 - Volonté de centraliser l'activité économique autour de grands centres urbains, suppression des Services Publics de proximité ...
 - Fermeture de la ligne SNCF Paimboeuf/Sainte-Pazanne, etc.
- Tous ces choix ont conduit à

le pont sur l'estuaire. Cette nouvelle infrastructure nord-sud qui devrait être reliée au futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pourra créer un véritable appel d'air et permettra un développement économique complémentaire et plus équilibré entre les deux rives.

NLA : Alors, qu'attendez-vous du Conseil général et quels moyens d'actions pour obtenir ce franchissement ?

M.B. : Pour la section PCF du Pays de Retz et moi-même, il est évident que ce n'est pas aux seuls contribuables du Département de financer un tel ouvrage. Ce ne serait ni raisonnable, ni acceptable pour la majorité de la population de Loire-Atlantique qui dispose de revenus modestes, de supporter à elle



Les différentes hypothèses étudiées

concentrer l'emploi au Nord alors que le prix de l'immobilier ainsi que le moindre coût du foncier à l'époque de la mise en place de la gratuité du pont (1er octobre 94) ont contraint de nombreux salariés à habiter au Sud. C'est dans le nord de l'estuaire que sont installées les grandes surfaces commerciales et l'industrie et on nous dit maintenant de ne pas prendre notre voiture pour ne pas créer d'embouteillages ! C'est un peu fort et dur à accepter !...

NLA : Suivant ton analyse, pourquoi faut-il une nouvelle infrastructure ? Quels sont les enjeux ?

M.B. : D'abord, l'accroissement exponentiel du trafic routier démontre à lui seul le besoin d'un nouveau franchissement, mais à mon avis, ce n'est pas l'élément essentiel. Désormais, le développement économique du Sud-Loire ne peut se concevoir qu'en complémentarité avec les industries de la rive Nord. D'où la nécessité dans un délai le plus proche possible, de réaliser des infrastructures et plus particulièrement, un

seule, un tel investissement. C'est pourquoi, le Conseil général doit prendre toutes ses responsabilités et avoir de l'ambition pour le Sud-Loire. Il doit se battre pour faire aboutir le projet et trouver les sources de financements nécessaires y compris celles qui doivent provenir de l'Etat et des Fonds Européens. Le Port Autonome de Nantes/Saint-Nazaire n'est-il pas la porte européenne sur la façade atlantique ?

C'est maintenant qu'il faut prendre la décision de construire le pont, sans attendre le bon vouloir de l'Etat. Tous ensemble, menons une lutte de grande ampleur. Faisons entendre notre exigence incontournable au gouvernement Raffarin. Il en va de la survie économique et sociale du Sud Loire.

Il faut que ceux qui ont en charge la gestion des collectivités sachent remettre en cause les mauvais choix du passé et qu'ils construisent avec les citoyens, des projets qui permettent de vivre et travailler au pays, au Sud comme au Nord-Loire.

SARL POMPES FUNÉBRES ATLANTIQUE

Patrick LE ROGNON



**24 H sur 24
7 jours sur 7**

02 40 01 86 88

- Organisation complète d'obsèques
- Démarches évitées aux familles
- Possibilité d'accès à la chambre funéraire
- Soins de conservation
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Contrats d'obsèques
- Tiers payant Mutualiste conventionné par Loire-Atlantique Mutualité
- Convention retraités C.G.T.

SAINT-NAZAIRE et sa région

5, place F-Blanco - 02 40 01 86 88



Conseil général



Social en bref

Coup dur pour le service minimum

En décidant de signer l'accord négocié depuis plusieurs mois avec la direction de la SNCF, la CGT vient de couper l'herbe sous les pieds de ceux qui espéraient une loi pour réglementer le droit de grève dans les transports publics.

Il est d'ailleurs surprenant sur ce dossier de remarquer que ceux qui réclament une loi pour imposer le service minimum, sont en fait les mêmes qui découvrent la notion de l'usager et les vertus du service public seulement lorsqu'il y a une grève.

Pour le syndicat, les offensives contre le droit de grève au nom de l'intérêt de l'usager et du service public, cachent mal une volonté d'engager à marche forcée, la libéralisation du secteur ferroviaire en poussant des réformes structurelles. C'est en ce sens que l'accord signé est important pour l'avenir car il ne remet nullement en cause le droit de grève, tout en obligeant à l'amélioration du dialogue social dans l'entreprise. Ce n'est pas le service minimum dont le Président de la République avait fait l'une des propositions de sa campagne et qui avait été repris d'une seule voie par la droite et le patronat.



Retraités, les raisons de la colère

La récente journée revendicative des retraités, à l'appel des confédérations syndicales, a montré leur détermination à riposter à l'avalanche des mauvais coups qu'ils subissent.

C'est en premier lieu, la diminution du pouvoir d'achat qui motive ce mécontentement puisque qu'il atteint plus de 10% en 10 ans. C'est la conséquence directe de la réforme Balladur de 1993 qui avait modifié les modes de calculs.

Ce n'est pas par hasard que le nombre de retraités vivant sous le seuil de pauvreté, après avoir fortement reculé, recommence à augmenter. Les femmes sont à cet égard particulièrement concernées : elles composent fortement en effet, les gros bataillons des bénéficiaires peu enviables du minimum contributif, ce "SMIC retraite" qui atteint 542 euros, moins que le seuil de pauvreté établi à 587 euros ! Sans parler de la réforme des pensions de reversion, aujourd'hui suspendue en raison de l'émoi suscité par le décret d'application de la loi Fillon : 300 000 veuves verraient leurs droits réduits.

Sécu : Un budget inacceptable

La discussion annuelle à l'Assemblée nationale se déroulait quand, CFDT et MEDEF se partageaient les postes de direction de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. C'est ainsi que l'ambiance était plus chaude à l'Assemblée que dans les locaux de la sécu où la centrale de François Chereque se mettait d'accord avec le frère de Nicolas Sarkozy, Guillaume, pour se partager les postes. A la CFDT, la Présidence, au MEDEF, la Vice présidence sans que les uns ou les autres n'aient émis la moindre difficulté. C'est ainsi qu'ils auront à mettre en œuvre, le budget de la sécu voté par les députés UMP. Les Communistes, Socialistes et Verts ont voté contre, comme les amis de Bayrou, ce qui est une première. Il est vrai que ce budget est loin de répondre aux besoins de santé publique qui s'expriment dans notre pays. En droite ligne avec les intentions gouvernementales, il accentue la remise en cause de la protection sociale, renforce le désengagement de la sécu sur les remboursement et prises en charge et diminue les possibilités de l'hospitalisation publique. C'est en fait un renforcement des politiques d'austérité déjà menées depuis des décennies qui renforceront les inégalités et les injustices. Ce budget loin de diminuer le déficit, comme a tenté de le montrer le Ministre de la Santé, va en fait, le creuser une nouvelle fois sur le dos des assurés et des plus défavorisés.

Fret SNCF dans le rouge

Le syndicat CGT des cheminots s'inquiète de la part du fret dans l'activité de la SNCF puisqu'il constate une inquiétante et régulière baisse de cette activité. C'est ainsi, constate le syndicat, qu'en 30 ans cette diminution a réduit de moitié les marchandises transportées. Sur la région ouest de la SNCF, les chiffres sont encore plus mauvais que sur le plan national puisqu'ils ont régressés dans cette dernière période de 15,8% en ce qui concerne le tonnage transporté et 5,10 % pour les recettes.

A qui la faute ? Il y a, estime le syndicat, une contradiction forte entre les objectifs affichés par le gouvernement et la politique menée sur le terrain. C'est pour mener le débat que le syndicat organisera une réunion publique sur cette question, le jeudi 2 décembre à Trignac, réunion où seront conviés les chargeurs et les élus.

Jean-Louis LE CORRE :

"Le virage social du gouvernement conduit tout droit dans le décor, mais une alternative est possible !"



Lors du débat d'orientation budgétaire 2005, Jean-Louis LE CORRE s'est appliqué à démontrer que les annonces du plan de cohésion sociale de Jean-Louis BORLOO, ne répondent pas à l'un des enjeux de notre temps : Quelle politique du logement pour la société ?

La loi dite de décentralisation constitue l'un des piliers de la recomposition libérale de la société

La loi remet en cause la cohérence nationale et contribue à abandonner le principe d'égalité des citoyens.

Alors que le Plan Départemental d'Aide aux Personnes Défavorisées (PDALD) reste piloté par l'Etat et le Conseil général, elle confie le pilotage du Fonds de Solidarité Logement, au département, sans définir clairement les conditions de décentralisation des charges qui incombent à l'Etat. Le niveau de la dotation de décentralisation indispensable pour assurer la prise en charge de cette compétence reste flou. Avec le transfert des routes nationales et l'insuffisance des ressources pour le financement du RMI et de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), nous serons contraints d'augmenter les impôts locaux.

En septembre 2004, le Président de la République déclarait devant les représentants des services de l'Etat " si nous le voulons, nous pouvons briser le cercle vicieux de l'exclusion, du chômage et des discriminations, cela exigera un engagement collectif sans précédent".

Il soulignait aussi "il faut nous mettre en ordre de marche pour réussir, ce qui est en jeu, c'est la cohésion nationale et c'est le dynamisme de notre pays".

Au 30 juin 2004, le taux de chômage en pourcentage, illustre l'aggravation de la précarité : Bassin d'emploi de

Saint-Nazaire	10.7%
Loire-Atlantique	9.2%
Pays de la Loire	8.2%
France	9.9%

Pour les hommes, l'augmentation est de +16,9% et pour les femmes de +4%. Depuis début 2003, 7500 personnes ont perdu leur emploi dans la construction navale nazairienne.

Le MEDEF et ses zéloteurs au sein même de l'appareil d'Etat refusent toute revalorisation réelle des salaires.

Il n'y aura pas de cohésion sociale sans amélioration radicale de la situation de l'emploi, sans valeurs partagées, sans la réduction des écarts de richesse et de revenus. La persistance d'un chômage de masse et l'accroissement des travailleurs sous-payés, alimente l'exclusion, creuse les inégalités et réduit le pouvoir d'achat des ménages.

Le plan de cohésion du Ministre : "on panse les plaies immédiates, mais en le faisant, on prépare l'avenir"....

Le plan de cohésion sociale est apparu comme un support d'effets d'annonces comme le confirme le projet de Loi de programmation pour la cohésion sociale et l'avis du Conseil Economique et Social.

Pour ce qui est de la construction de logement, les financements, d'après les responsables de l'Union Nationale des organismes HLM, s'avèrent incertains.

L'emploi et l'insertion exigent en effet des garanties de stabilité et de sécurité professionnelles, alors que ce projet de loi de programmation accentue les dispositifs favorisant le développement de la précarité, le contrat d'avenir en est l'illustration.

Comment accepter, s'agissant de milliards d'euros virtuels débouqués pour financer le plan, que le Ministre des Finances annonce de nouveaux cadeaux fiscaux aux plus nantis et d'importantes restrictions budgétaires ?

Ainsi le budget l'Equipement et des Transports pourrait baisser de 4% en euros constants et le Budget de l'Education Nationale de 3%. Selon les observatoires de la CARENE. Voir encadré Depuis 2002, c'est aussi la diminution des impôts progressifs, impôts justes et source d'une politique redistribution.

Une politique du logement et de l'habitat nationale et décentralisée est possible !

Pour ne plus avoir encore à fêter, l'anniversaire de l'appel de l'Abbé Pierre de manière dramatique, nous pensons que la situation de crise suppose une volonté publique affirmée et une intervention forte pour réellement garantir le droit au Logement. Voici quelques idées fondatrices :

- Une solidarité nationale replacée au premier rang des priorités de l'Etat ;
- Le retour à une "aide à la pierre" alimentée par l'épargne populaire ;
- La mise en place d'un pôle bancaire public spécialisé, des outils de maîtrise foncière et immobilière ;

• La construction massive de logements publics à hauteur des besoins ;

• La création d'une sécurité sociale du logement pour garantir à toutes et à tous l'accès à un logement de qualité sans aucune condition de ressources.

La création d'un service public national et décentralisé du Logement et de l'Habitat pourrait en constituer l'armature.

Les parlementaires communistes construisent, en lien avec les partenaires du logement et de l'habitat et nos concitoyens, une proposition de loi qu'ils soumettront dès 2005.

Le Conseil général de Loire-Atlantique, dans le cadre de ses politiques de l'Habitat et du Logement, pourrait ainsi, avec les communes, les intercommunalités et l'Etat, être l'un des acteurs "clef" pour juguler la crise du logement.

Le projet de Loi de programmation pour la cohésion sociale serait doté d'un budget de 12,8 milliards d'euros sur 5 ans. Ses objectifs sont : 1 000 000 de contrats d'avenir pour les personnes éloignées de l'emploi ; 800 000 jeunes accompagnés vers un emploi durable ; la relance de l'apprentissage ; la construction de 500 000 logements sociaux ; le renforcement de l'égalité des chances avec la mise en place d'équipes de réussite éducative ;

Le Conseil Economique et Social émet plusieurs critiques à ce plan : 1. La faiblesse du financement ; 2. Le retour à l'activité qui ouvre la voie au sous emploi et au développement de la précarité est préférée à celle du retour à l'emploi ; 3. Le volet logement apparaît comme un rattrapage du retard en matière de logements ; 4. L'absence d'interaction avec le "comité interministériel de lutte contre l'exclusion" ; 5. La non prise en compte des migrants sans titre de séjours.

Carquefou

Joël Corpard : premier élu communiste dans l'histoire de la commune



Suite à la démission d'une élue socialiste, Joël Corpard, 53 ans, collaborateur du groupe communiste et républicain au Conseil régional, vient de faire son entrée au Conseil municipal de Carquefou. Une petite révolution dans cette commune dirigée par la droite puisque Joël est le premier élu communiste dans son histoire. Le premier et peut-être pas le dernier...

Collaborateurs

Aymeric et Michel arrivent, Jean-Paul bouge, Jean-Philippe nous quitte.

Il y a du mouvement parmi les collaborateurs des groupes communistes et républicains de Loire-Atlantique et si on y prenait garde, on pourrait se tromper ! Suivez le guide.

Jean-Philippe Legal, collaborateur à la Mairie de Nantes depuis 1993, réintègre la fonction publique territoriale et est remplacé par Aymeric Seassau. Jean-Paul Martel qui travaillait à la Communauté d'agglomération de la région nazairienne (la Carène) a suivi depuis cet été Jean-Louis Le Corre à la Mairie de Trignac et au Conseil général. Il a été remplacé par Michel Dejeu à la Carène.

Pornichet :

Un "enjeu communautaire" dans une pochette surprise.

Lors du dernier Conseil communautaire de la Carène, le Président a présenté "pour information" et comme "ne donnant pas lieu à débat" ce qui sera, selon ses propres termes "un enjeu communautaire" pour les années à venir. Ce projet de développement économique de la ville de Pornichet comprend notamment le déplacement et la reconstruction de l'hippodrome et la construction d'un port de plaisance de mille places. "Il ne peut y avoir au sein de notre Communauté d'agglomération des conseillers qui savent et d'autres qui ne savent pas, des élus qui ont tous les éléments en mains pour décider en connaissance de cause tandis que d'autres courent après l'information ou sont mis... devant le fait accompli" lui ont écrit les 13 conseillers communistes et républicains lui demandant de revenir aux principes contenus dans la Charte Fondatrice de la Carène : "... exigence de transparence et... recherche systématique du consensus pour toutes les décisions importantes, afin de garantir le développement de l'agglomération dans le respect de l'identité des communes qui la composent... commissions ouvertes et travaux préparatoires, rapports préalables à toute décision... pour prendre les décisions nécessaires à un développement solidaire assumé par tous"

Collectif Enfants Etrangers :

Claude Constant avec le Collectif Enfants Etrangers

Trois familles étrangères déboutées du droit d'asile qui avaient, provisoirement, trouvé refuge à la Maison des syndicats de Nantes ont été expulsées par la police à la demande de la Ville de Nantes et placées en garde à vue avec menace de reconduite à la frontière. Dès la nouvelle connue, Claude Constant s'est rendu au commissariat et, au nom des élus communistes, a assuré les familles de sa solidarité active (voir page 4).

Aussi, il s'est adressé à Jean-Louis LE CORRE, vice-président au Conseil général, chargé du droit au logement, pour évoquer le cas d'une famille arménienne déboutée du droit d'asile. Dans sa réponse, il lui précise que "après interrogation du service du Conseil général, il est confirmé que la famille bénéficiera, sans interruption, d'une aide mensuelle à la subsistance tant que celle-ci sera sur le territoire français ainsi qu'une aide financière pour que les enfants puissent aller au centre aéré".

Jean-Louis Le Corre condamne l'usage de la force

Le vice-Président en charge du Droit au Logement au Conseil général s'est adressé au Premier Ministre, au Ministre de la Cohésion sociale et au Député Maire de Nantes pour leur faire part de sa vive préoccupation quant à l'usage de la force contre les trois familles déboutées du droit d'asile

"Comment en 2004, admettre que ces familles avec leurs enfants puissent être placées en garde à vue, alors même qu'il suffirait d'une décision politique afin de réquisitionner les locaux vacants, connus sur la place nantaise et à ce jour inoccupés (anciens casernements de l'Armée, maison de retraite construite et jamais ouverte à Beaulieu, locaux de l'ex FAL notamment). A court terme et dans l'urgence, je vous demande d'user de votre pouvoir pour trouver toute solution humaine afin que ces familles puissent retrouver un toit".

Conseil général

Jean-Louis Le Corre : "Le Franchissement à l'ouest est une impérieuse nécessité"

Le 26 octobre 2004, lors du débat d'orientation budgétaire, Jean-Louis Le Corre a déclaré ne pas être persuadé que de multiplier les déclarations contradictoires sur le projet de franchissement à l'Ouest de l'agglomération nantaise, soit la bonne méthode pour convaincre l'Etat de mettre la main à la poche.

L'Estuaire aval est un territoire de contrastes où cohabitent les industries, les activités du Port Autonome Nantes/Saint-Nazaire, les espaces naturels et sensibles, l'agriculture et l'urbanisation.

Les chantiers, l'aéronautique, la raffinerie, l'agro-alimentaire constituent des pôles d'activités d'excellence au service de l'emploi. Leur activité ne peut pas être conditionnée par les horaires de la marée. Le trafic maritime et la future autoroute de la mer "transgascogne" ont

besoin du chenal ouvert en permanence. Le débat sur le franchissement pose la question d'un développement équilibré du territoire métropolitain et de l'Estuaire aval.

Le débat sur le franchissement pose la question d'un développement équilibré du territoire métropolitain et de l'Estuaire aval.

Comités Communaux d'Action sociale

Michel Lucas à Paris

Une délégation d'élus aux Affaires sociales, a participé au Congrès national de l'Union Nationale des Comités Communaux d'Action Sociale les 2, 3, et 4 novembre à Paris. Pour sa part, Michel Lucas, adjoint à Couëron a participé à l'animation des ateliers traitant de la complémentarité entre l'action des associations et l'action publique des CCAS. Il est également intervenu dans un colloque traitant de la maladie d'Alzheimer.



Rezé

Patrick Jouan sans illusion

C'est "sans grande illusion" que les élus communistes ont voté au Conseil municipal pour la création de la zone franche urbaine de Bellevue/Nantes/Saint-Herblain. Comme l'a rappelé Patrick Jouan "40% des emplois créés proviennent de transferts et de délocalisations". En moyenne, seulement un peu plus d'un tiers des emplois créés profitent à la population locale.

Saint-Malo-de-Guersac

Une autre conception de la solidarité.

Depuis sa création en janvier 2001, la Communauté d'agglomération de la région nazairienne (la Carène) encaissait le produit de la Taxe Professionnelle des communes adhérentes et la reversait de façon égalitaire sans tenir compte de la taille des villes concernées. A partir de l'an prochain, les règles seront modifiées et les versements de la "dotation de solidarité" seront calculés en tenant compte du potentiel fiscal et du nombre d'habitants de chacune des collectivités locales. Au Conseil communautaire du 19 octobre les sommes que chacune des communes devaient recevoir d'ici 2008 ont été détaillées et soumises au débat. Ce fut l'occasion pour Roger David de faire entendre une autre conception de la solidarité. "Pendant des décennies, les ouvriers de Brière sont allés vendre leur force de travail en dehors de leur lieu de résidence. Nos petites communes n'ont pas bénéficié de la richesse qu'ils créaient ailleurs et aujourd'hui si on veut qu'elles rattrapent le retard accumulé, il faut leur en donner les moyens" déclarait le Maire de Saint-Malo-de-Guersac. Les élus de Saint-Malo (Maryvonne Corre, Maire adjointe est également Conseillère à la Carène) se sont abstenus au moment du vote.

Chantiers de l'Atlantique

Le fer de lance de l'activité industrielle des Pays de la Loire

Lors de la séance du 29 octobre, au nom du groupe communiste et républicain, Michèle PICAUD a proposé, au Conseil régional, un vœu concernant l'avenir des Chantiers de l'Atlantique. La Conseillère régionale de la Brière s'est montrée très inquiète sur le devenir d'une entreprise qui reste "un élément essentiel de l'identité régionale et le fer de lance du secteur industriel des Pays de la Loire". Critiquant vivement une direction qui a fait le pari risqué de se spécialiser dans la construction de paquebots de luxe à forte valeur ajoutée, elle a plaidé pour une diversification de la production dans un marché mondial en forte expansion "plus de 3 500 navires étant à construire d'ici 2007". A son invitation, l'Assemblée a interpellé "le Gouvernement afin que soit mise en œuvre une véritable relance de la politique maritime qui valorise le pavillon français, la construction navale et l'activité de ses régions côtières". Joël Batteux, Maire de Saint-Nazaire, Président de la commission de développement économique du Conseil régional, porteur d'une autre proposition, a refusé de participer au vote.

Donges Est

Roselyne Bachelot poisson pilote ?

Voilà un an que le projet d'extension du Port Autonome Nantes/Saint-Nazaire aurait dû démarrer. Pourtant, il attend toujours le feu vert de Paris et de Bruxelles. Le 25 octobre, interview surprise de Roselyne Bachelot dans Ouest France qui demande la remise à plat d'un projet où il y a, selon elle "trop de lacunes". Sans qu'on ne sache jamais au bout d'une interview de 3270 mots de quelles lacunes il s'agit. "Est-ce pour faire des économies sur le dos de votre région et pour apporter... votre contribution personnelle au respect des critères de Maastricht ?" lui demandait Hubert Delahaie lors de la séance du Conseil régional du 29 octobre, pensant fortement que l'ex Ministre de l'Environnement ne soit, dans cette affaire, que le poisson pilote de Jean Pierre Raffarin.

Ça se passe chez nous

La mondialisation vécue à Saint Nazaire en l'an 2003



Un livre à lire

Tous, nous savons que le beau et le plus grand paquebot du monde a été construit à Saint-Nazaire l'an dernier, le Queen Mary II.

Ce que nous connaissons moins, ce sont les conditions de travail de tous ceux qui ont participé à sa construction, en particulier les Croates, Portugais, Grecs, Roumains, Indiens, etc. bien que la N.V.O. ait consacré plusieurs reportages courant 2003.

Jo Patron, ancien secrétaire de l'Union Locale CGT de Saint-Nazaire, s'est fait un devoir d'écrire cette page d'histoire locale à dimension internationale, voire mondiale. Preuves à l'appui, il accuse la direction des Chantiers de l'Atlantique d'avoir importé de la main d'œuvre à faible coût pour la faire travailler dans des conditions semblables à celles décrites par Zola. Le rêve de ces travailleurs venus dans le pays de la Liberté, des Droits de l'Homme, de la Révolution pour faire vivre leurs familles et participer à la construction d'un tel paquebot, s'est vite transformé en cauchemar.

Jo Patron apporte des arguments, décrit les luttes et la solidarité qui s'est développée au fil des mois. Il donne aussi la parole aux organisations qui ont soutenu de quelque manière ces luttes et qui nous font part de leur conception d'une autre mondialisation.

Au lieu de délocaliser l'entreprise, les patrons commencent à délocaliser la main d'œuvre : une pratique qui risque de prendre dangereusement de l'ampleur dans tous les secteurs d'activité si la Constitution européenne est acceptée avec le projet de Frits Bolkenstein : les étrangers ne seraient plus soumis à la législation française et ne pourraient être contrôlés que par l'Inspection du Travail de leur pays d'origine.

Un livre d'actualité à lire et à faire lire. Son prix : 15€
A commander avec un chèque libellé au nom de l'auteur à Jo PATRON, 18 impasse Fernand Pelloutier - 44570 Trignac



La Mondialisation vécue à Saint-Nazaire en l'an 2003

Deux livres à votre disposition pour la fin de l'année.

Deux ouvrages édités localement, et toujours d'actualité, sont encore à votre disposition pour les Fêtes de fin d'année.

"Loire-Atlantique, espace d'espoir" de nos camarades Jean Claude Lamatabois et Régis Antoine, a été, à sa sortie, très apprécié. Paru aux éditions du Petit Véhicule, ce livre de 165 pages, est au prix de 6 euros, port + 2 euros.

"PCF et résistance" un livre de 199 pages, écrit après la rencontre d'histoire organisée par la Fédération, le PCF préfacé par notre camarade Jean-Yves Martin. Il est disponible au prix de 6 euros.
Ces deux ouvrages peuvent être commandés auprès de Régis Antoine, Section du Parti Communiste de Saint-Nazaire, accompagné d'un chèque libellé au nom de Régis Antoine.

Agenda

Constitution européenne :

Plusieurs initiatives concernant la Constitution européenne sont annoncées dans le département.

A Saint-Nazaire : les adhérents et sympathisants sont invités à débattre lors d'une réunion.

En Brière : Une réunion à laquelle sont conviés largement la population, les associations, les partis politiques, et les élus, est convoquée le jeudi 25 novembre à 18 h 30 salle de Bellevue à Montoir, de la Section du parti communiste de la Brière. Déjà, des personnalités de sensibilités différentes ont répondu favorablement à l'invitation.

A Savenay : Une réunion sur le thème de la Constitution est également annoncée dans les prochaines semaines.

Vie du Parti :

Le Conseil départemental de la Fédération se réunira le lundi 15 novembre à 18 h 30 au siège de la Fédération avec à l'ordre du jour deux questions importantes : Une réflexion sur notre journal "Les Nouvelles" afin d'améliorer sa place et son rôle dans la vie politique sur le département et sur la communication de la Fédération.

L'activité des élus :

L'Association Des Elus Communistes et Républicains tiendra son Assemblée générale le mercredi 10 novembre à 18 h 30, Salle de l'Estuaire à Couëron.

Une session d'étude sur les questions de la décentralisation se déroulera également le 10 novembre pour les élus qui souhaitent y participer. Pour tous renseignements s'adresser à l'ADECRA au 02 40 35 03 00.

Abonnez-vous
aux Nouvelles

10 euros
pour l'année

Vous recevez les Nouvelles, vous appréciez son contenu.

Pour contribuer à sa parution, à son amélioration, abonnez-vous pour 10 euros l'an, libellez vos chèques à PCF - Fédération de Loire-Atlantique
41, rue des Olivettes - 44000 NANTES

Formation des communistes

Rencontre-débat avec
Daniel CIRERA, membre du Collège exécutif
du Parti Communiste Français

Constitution européenne :
Quelle Europe voulons-nous ?

Judi 25 novembre 2004,
Médiathèque de Nantes,
salle Jules-Vallès, 24 quai de la Fosse
Tramway ligne 1, arrêt Médiathèque.
Parking